Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2019

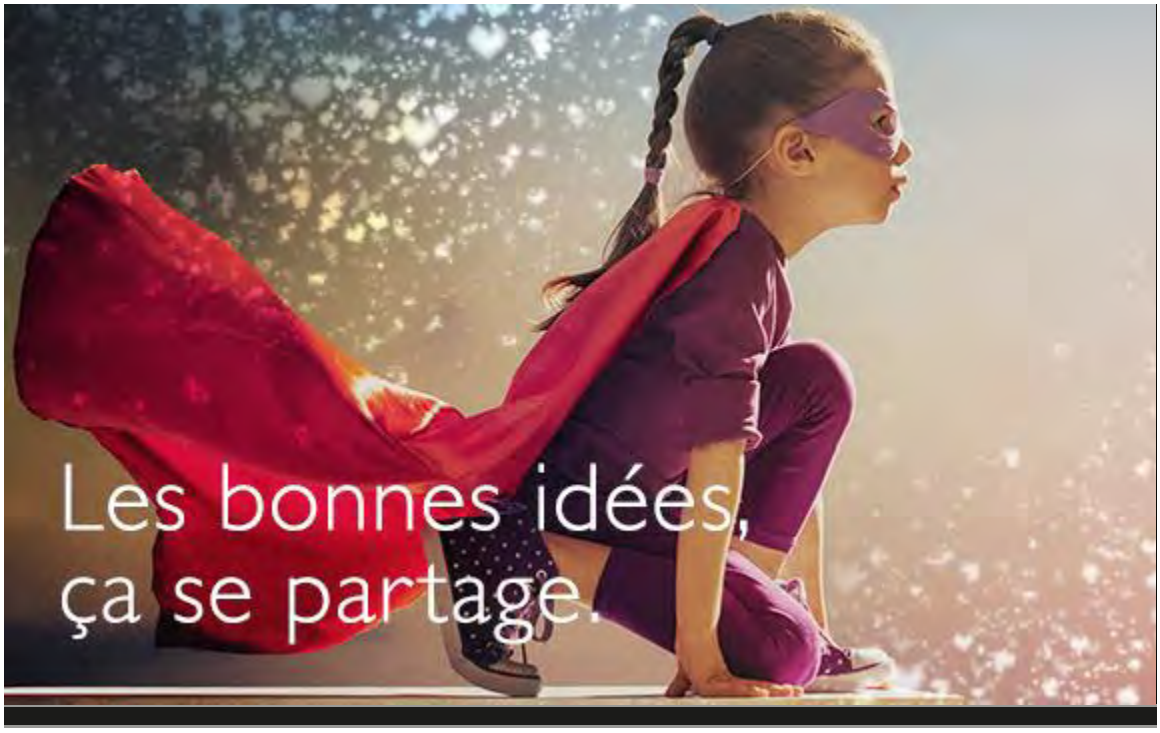

NE MANQUEZ RIEN DE LA SOIRÉE DE REMISE DES PRIX INSPIRATION PATRIOTES 2019

NE MANQUEZ RIEN DE LA SOIRÉE DE REMISE DES PRIX INSPIRATION PATRIOTES 2019

C'est demain qu'aura lieu la cérémonie de remise des Prix inspiration Patriotes 2019, au cours de laquelle seront dévoilés les lauréats de chacune des cinq catégories et du Prix Coup de cœur.

Pour ceux qui ne seront pas présents, vous aurez la possibilité de nous suivre en direct à partir du lien suivant :

Lien vers la vidéo

Bon visionnement!

https://www.youtube.com/watch?v=ELugplbr0eQ&feature=youtu.be

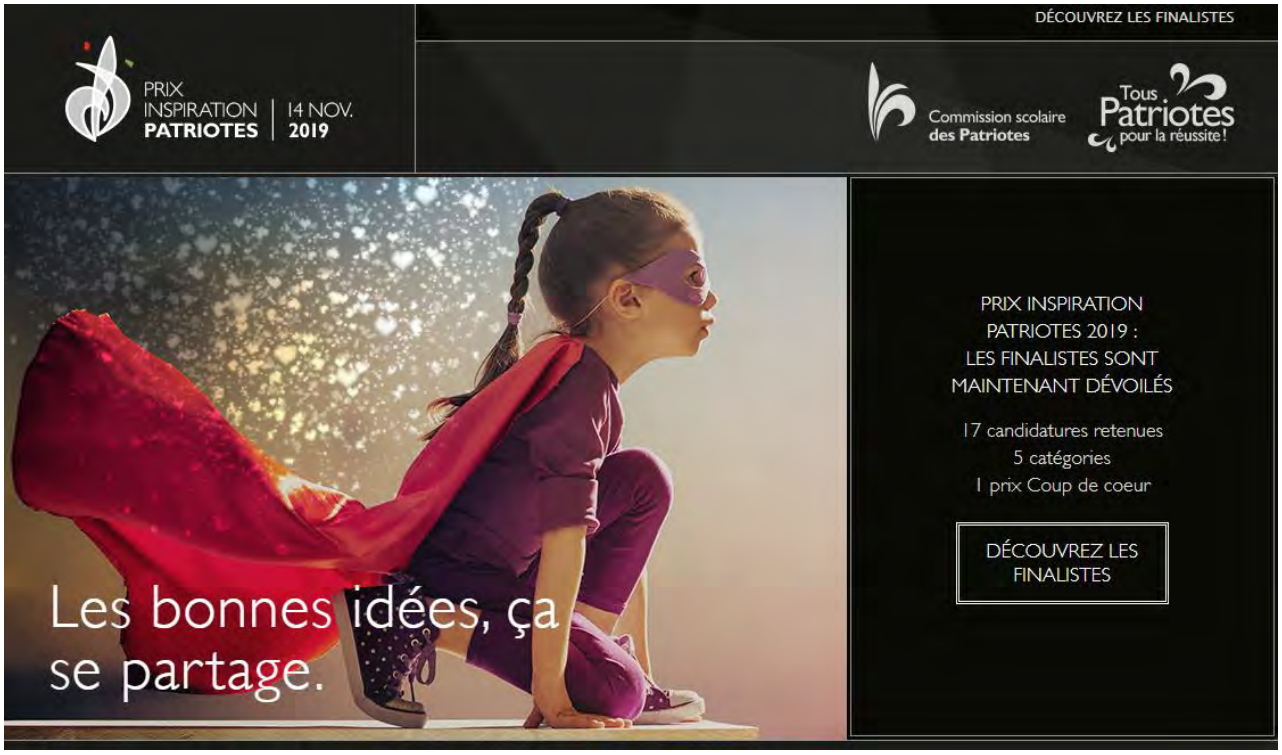

Les bonnes idées, ça se partage.

PRIX INSPIRATION
PATRIOTES 2019 :
LES FINALISTES SONT MAINTENANT DÉVOILÉS

17 candidatures retenues
5 catégories
1 prix Coup de coeur

DÉCOUVREZ LES FINALISTES

La Commission scolaire des Patriotes (CSP), par l'entremise de son programme de reconnaissance du personnel, souligne l'apport remarquable de personnes, de groupes de personnes, d'équipes, de réalisations et de projets qui contribuent à sa mission, soit d'offrir à ses élèves, jeunes et adultes, l'accès à des services éducatifs de qualité et de favoriser leur réussite scolaire.

Ce programme de reconnaissance du personnel a pour assise l'énoncé de valeurs de la CSP, dans lequel tous les membres de l'équipe de la CSP s'engagent individuellement à être des leaders inspirants, à susciter l'engagement des parents ou à contribuer au développement d'un milieu de vie stimulant et accueillant pour chaque individu.

Les Prix inspiration Patriotes s'adressent à tous les employés de la CSP.

LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE EST TERMINÉE

Objectifs

- Reconnaître les initiatives innovantes;
- Accroître la fierté du personnel des établissements et des services retenus finalistes ou lauréats;
- Diffuser les meilleures pratiques en éducation;
- Promouvoir l'excellence et la performance du personnel des établissements et des services;
- Valoriser le personnel et les équipes qui font de bons coups et qui travaillent à rendre leur établissement ou service plus performant.

Catégories

Prix Collaboration

Cette catégorie permet de souligner un partenariat ou une concertation indispensable à la mise en œuvre d'un projet, notamment par le partage des meilleures pratiques.

Prix Innovation

Cette catégorie permet de souligner les qualités et l'originalité d'un projet novateur impliquant un changement, une amélioration ou la mise en œuvre d'une pratique probante.

Prix Engagement des parents

Cette catégorie permet de souligner un projet qui suscite l'engagement des parents à la réussite de leur enfant, que ce soit par l'accueil, l'information, l'accompagnement ou en leur donnant des occasions de s'impliquer à l'école.

Prix Ouverture

Cette catégorie permet de souligner un projet favorisant la capacité à se rendre disponible afin d'entrer en contact avec l'autre et avec la diversité, notamment par la mise en place d'actions concrètes de bienveillance.

Prix Milieu de vie

Cette catégorie permet de souligner un projet qui contribue au développement et au maintien d'un environnement physique et psychologique stimulant, sain et sécuritaire pour chaque individu.

C’est demain qu’aura lieu la cérémonie de remise des Prix inspiration Patriotes 2019, au cours de laquelle seront dévoilés les lauréats de chacune des cinq catégories et du Prix Coup de cœur.

Pour ceux qui ne seront pas présents, vous aurez la possibilité de nous suivre en direct à partir du lien suivant :

Diffusion en direct

Bon visionnement!

© Commission scolaire des Patriotes 2019

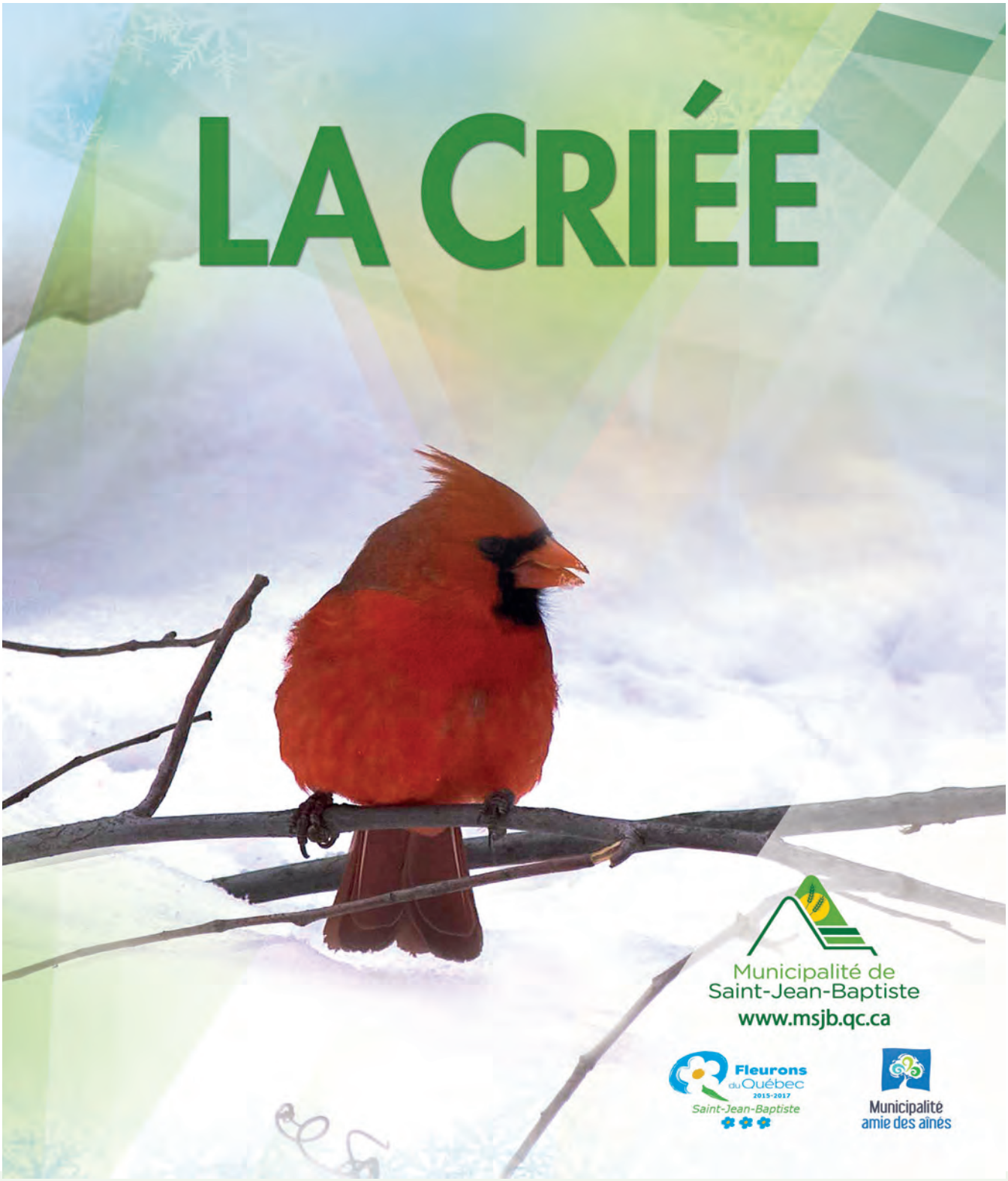

MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS

Considérant que la municipalité a reçu l'accréditation Municipalité amie des enfants en septembre dernier, celle-ci se doit de souligner la Journée internationale de l'enfant le 20 novembre de chaque année. C'est donc en collaboration avec toutes les instances de la municipalité que cette journée sera fêtée. Le **CPE Roule ta pomme**, **l'école de l'Amitié, la Maison des jeunes le Repère** ainsi que la **municipalité** mettront en commun leurs compétences pour valoriser l'enfance lors de cette journée.

Les détails de l'activité seront diffusés sous peu.

Prenons soin de notre relève !

Combattre la désinformation un élève à la fois

Des enseignants sentent le besoin de mieux outiller leurs élèves contre l'émergence du phénomène des fausses nouvelles.

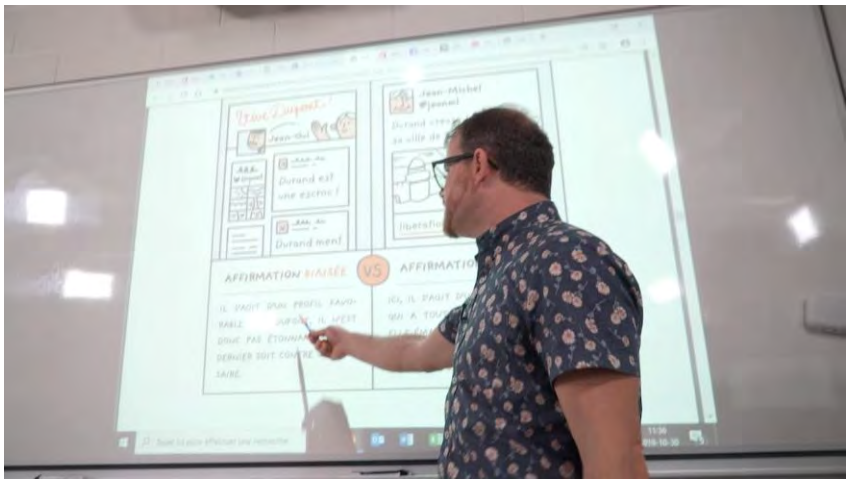

À l'ère du numérique, des professeurs sentent l'urgence d'aider les jeunes à mieux comprendre les médias.

PHOTO : RADIO-CANADA

Alexis De Lancer

Publié le 8 novembre 2019

L'accès à l'information atteint des sommets inégalés, mais jamais les citoyens n'ont eu autant de difficulté à s'y retrouver. Un problème auquel l'enseignant Nicolas Ouellet a décidé de s'attaquer.

Il faut outiller nos jeunes pour qu'ils comprennent dans quel univers médiatique ils se retrouvent, lance le professeur à l'École d'éducation internationale McMasterville.

De plus en plus d'écoles secondaires publiques sentent le besoin d'offrir des cours d'éducation aux médias. Mais au Québec, ce type de cours ne peut qu'être optionnel, puisqu'il ne figure pas en tant que cours obligatoire au programme d'enseignement secondaire du ministère de l'Éducation.

Une erreur, selon Nicolas Ouellet, qui enseigne l'univers social dans le réseau public.

Il en va de l'avenir de notre démocratie. Ce n'est pas quelque chose à prendre à la légère.

Nicolas Ouellet, enseignant, École d'éducation internationale McMasterville

L'enseignant Nicolas Ouellet a mis sur pied de sa propre initiative un cours d'éducation aux médias.

PHOTO : RADIO-CANADA

M. Ouellet enseigne depuis une vingtaine d'années. Il voit venir depuis longtemps la nécessité d'aborder davantage la question des médias dans le cadre de ses cours d'univers social (histoire et géographie).

En 2016, les astres ont commencé à s'aligner. L'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis a soudainement braqué les projecteurs sur la notion de fausses nouvelles.

J'en suis venu à me dire : "on a un cours à créer dans lequel on va pouvoir parler de l'enjeu des fausses nouvelles, de la désinformation, de la propagande", se souvient-il.

À temps perdu, même pendant ses vacances, il bâtit alors de toutes pièces un cours baptisé « Médias et Démocratie ». Il soumet ensuite un synopsis à la direction de son école qui accepte avec enthousiasme l'ajout de ce cours optionnel aux élèves de secondaire 5.

Je ne peux pas laisser partir mes jeunes au cégep et commencer leur vie adulte sans leur avoir parlé de tout ça. J'avais le devoir de le faire, précise-t-il.

Nicolas Ouellet est l'invité des *Décrypteurs*, émission présentée le vendredi à 20 h sur ICI RDI, en rediffusion le samedi à 11 h 30 et le dimanche à 16 h 30, et sur ICI TOU.TV(Nouvelle fenêtre).

À première vue, le ministère de l'Éducation semble aussi partager ce souci.

En avril dernier, le ministre Jean-François Roberge présentait le cadre de référence de la compétence numérique, un document qui vise à soutenir les démarches pédagogiques(Nouvelle fenêtre) orientées vers l'adaptation au monde numérique. Mais au-delà des principes, il y a un manque de ressources, selon plusieurs enseignants que nous avons consultés.

Philippe Gendreau a aussi forgé seul, il y a 16 ans, un cours destiné à développer un sens critique chez les jeunes face aux médias. J'ai mis sur pied le cours que j'aurais aimé avoir dans la vie, dit-il.

L'éclairage que ce type de cours offre aux élèves devrait être accessible à l'ensemble des écoles, et de façon obligatoire, selon lui. Ça devrait être fondamental dans la pyramide du curriculum, soutient Philippe Gendreau.

Pour moi, le cadre de référence de la compétence numérique, c'est beau, mais c'est bon pour la table à café. Ce n'est pas un outil véritable qui nous fournit des ressources.

Philippe Gendreau, enseignant d'Éthique et médias, École secondaire Ozias-Leduc

Qu'en pensent les élèves?

Trois ans se sont écoulés depuis que Nicolas Ouellet a mis sur pied son cours et, déjà, il dit être capable d'en mesurer l'impact sur les élèves.

Ils sont interpellés, parce qu'ils ne se sont pas posé ces questions-là vraiment. Ce que j'aime, c'est qu'ils disent : "je ne peux plus consommer l'information de la même façon maintenant", explique-t-il.

Marie Lebrun

PHOTO : RADIO-CANADA

Il y a tellement de fausses informations qu'on ne sait plus qui il faut croire et qui il ne faut pas croire. Le cours vient nous montrer quelles ressources sont là pour nous aider.

Marie Lebrun, élève, École d'éducation internationale McMasterville

Sarah Rémillard

PHOTO : RADIO-CANADA

Vu qu'on a grandi avec ça, on n'a pas été nécessairement outillés parce que nos parents n'avaient pas Facebook. On ne nous a pas appris si Facebook était fiable ou pas.

Sarah Rémillard, élève, École d'éducation internationale McMasterville

Julien Dion

PHOTO : RADIO-CANADA

On vit dans un monde où l'information se propage très rapidement. Si on n'a pas la conscience que ça peut être une fausse information, ça peut créer une société au complet qui est mal informée.

Julien Dion, élève, École d'éducation internationale McMasterville

Léanne Robichaud

PHOTO : RADIO-CANADA

Si on raconte n'importe quoi, si on partage n'importe quoi... au final, ça va être quoi la vérité?

Léanne Robichaud, élève, École d'éducation internationale McMasterville

Félix Gélinas

PHOTO : RADIO-CANADA

Notre génération est basée sur les réseaux sociaux et la rapidité [...]. C'est un fléau qui ne fait que se propager. On a de plus en plus de fake news dans nos médias sociaux.

Félix Gélinas, élève, École d'éducation internationale McMasterville

Comment s'enseigne la lutte contre la désinformation?

Comme ce type de cours n'est lié à aucun contenu spécifique de programme d'études, chaque enseignant y va de sa propre recette, mais certains éléments sont incontournables :

- donner des outils pour identifier et comparer les sources d'informations;
- cerner le contexte d'une nouvelle;
- vérifier l'authenticité d'une image;
- comprendre les questions éthiques liées aux médias;
- assimiler des notions d'histoire de la propagande;
- apprendre à protéger ses données personnelles.

Si les ressources fournies par le ministère aux enseignants sont parfois jugées insuffisantes, d'autres organismes viennent à la rescousse.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) offre aux écoles depuis 2017 le programme « 30 secondes avant d'y croire »(Nouvelle fenêtre). L'idée derrière cette initiative est simple : des journalistes se rendent dans les classes pour guider autant les jeunes que leurs enseignants dans le combat contre les fausses nouvelles. Près de 10 000 élèves ont déjà bénéficié de cette formation.

Preuve que l'appétit pour ce type de contenu est grand, lors du passage des *Décrypteurs* à l'émission *Tout le monde en parle* dimanche dernier, il a suffi qu'on mentionne ce programme pour que les demandes explosent, affirme Catherine Lafrance, directrice générale de la FPJQ.

En quelques heures à peine, 120 écoles et enseignants ont manifesté leur intérêt pour ces ateliers sur la désinformation, un record, selon Mme Lafrance.

À l'échelle canadienne, le géant Google soutient financièrement un programme similaire baptisé Actufuté(Nouvelle fenêtre), parrainé par l'organisme Civix.

Le cas de la France

En France, plusieurs entreprises de presse d'envergure participent au programme Entre les lignes(Nouvelle fenêtre), qui ressemble grandement à ce qu'offre chez nous la FPJQ.

Là où la différence est plus nette, c'est dans le soutien fourni par l'État aux initiatives de lutte contre la désinformation dans les écoles.

Comme le soulignait récemment le *New York Times*(Nouvelle fenêtre), l'aide financière du gouvernement français permet annuellement à environ 15 000 enseignants de bénéficier d'une formation publique sur la désinformation en ligne.

Au total, le budget ministériel annuel consacré à ce type de formation frise les 9 millions de dollars.

Pistes de solution pour le Québec

Nicolas Ouellet constate déjà l'impact de son cours sur ses élèves.

PHOTO : RADIO-CANADA

En 2017, l'introduction du cours d'éducation financière par le ministre libéral de l'époque, Sébastien Proulx, a forcé l'amputation de moitié des heures de cours prévues dans le programme Monde contemporain, dans le cadre duquel peuvent justement s'insérer des cours sur la désinformation et les médias.

Pour Nicolas Ouellet, il s'agit là du noeud du problème. On n'a pas de véhicule, dit-il. Ça reste des initiatives à gauche et à droite, ce qui n'aura jamais la même portée que de l'inscrire concrètement dans un programme d'étude.

En attendant qu'un cours obligatoire d'éducation aux médias soit formellement inscrit au programme, une solution à plus court terme, selon Philippe Gendreau, pourrait découler de la refonte du cours d'Éthique et culture religieuse (ECR) promise par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge.

Ce cours, une fois réformé, pourrait alors intégrer officiellement des éléments liés à la désinformation et à l'éducation aux médias.

Mais il s'agit là d'une solution partielle et non d'un idéal. La principale chose pour moi serait [...] de reconnaître une plage horaire dédiée à l'éducation aux médias, conclut M. Gendreau.

Le ministre Jean-François Roberge n'a pas été en mesure de nous accorder une entrevue.

710 participants présents lors du Défi des Pères Noël pour les saines habitudes de vie

2019-11-17/

710 personnes ont participé au Défi des Pères Noël au profit de la Fondation Hôpital Pierre-Boucher, le 9 novembre dernier.

Un montant de 50 160 $ a été recueilli pour le programme « Bouge plus mange mieux » qui fait la promotion des saines habitudes de vie.

Malgré le froid mordant pour ce temps de l'année, les 710 marcheurs et coureurs de tous âges ont foulé les différents parcours sur les rues de Boucherville.

Le programme « Bouge plus mange mieux » se fait en partenariat avec plusieurs écoles de niveaux primaire et secondaire et son objectif est de stimuler les jeunes sédentaires et leur fournir de meilleures habitudes alimentaires dès le plus jeune âge.

Quatre écoles de la Rive-Sud ainsi que le Centre de pédiatrie sociale de Longueuil bénéficient actuellement de ce programme.

Une centaine d'élèves des écoles primaires Gentilly et Lionel-Groulx et des écoles secondaires De Mortagne et Gérard-Filion ont d'ailleurs relevé le défi en réalisant le parcours de course 2 km.

Il s'agissait de la 7e édition de cet événement.

Auteur: Patrick Berger

La CSP souligne la Semaine des professionnels de l'éducation du 18 au 22 novembre

18 novembre 2019

18

La Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation se tient cette année du 18 au 22 novembre sous le thème « Changer le monde, un élève à la fois ». La Commission scolaire des Patriotes (CSP) compte plus de 200 membres du personnel professionnel et tient à leur exprimer toute sa reconnaissance pour leur dévouement auprès des élèves et dans leurs milieux.

Le rôle essentiel du personnel professionnel est reconnu dans le Plan d'engagement vers la réussite. Membres à part entière de la grande communauté éducative de la CSP, ils déploient chaque jour leur expertise et contribuent notamment à l'amélioration des pratiques. Inspirés par la

réussite de tous, ils assurent le développement et le maintien d'un environnement physique et psychologique stimulant, sain et sécuritaire pour chaque individu.

Les services de très grande qualité qu'ils prodiguent ont un impact dans toutes les sphères de l'organisation, que ce soit auprès des 34 000 élèves ou des 6 000 employés.

La CSP tient à souligner la contribution exceptionnelle du personnel professionnel et reconnait son apport significatif dans l'atteinte du plein potentiel de chaque élève. Bonne semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation à tous!

Les membres du personnel professionnel de la CSP sont :

Agent de correction du langage et de l'audition, agent de développement, agent de réadaptation, analyste, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, architecte, avocat, bibliothécaire, conseiller à l'éducation préscolaire, conseiller d'orientation, conseiller en communication, conseiller en formation scolaire, conseiller en information scolaire et professionnelle, conseiller en rééducation, conseiller pédagogique, ingénieur, orthopédagogue, orthophoniste, psychoéducateur, psychologue et spécialiste en moyens et techniques d'enseignement.

© Commission scolaire des Patriotes 2019

La Commission scolaire des Patriotes demande l'ajout d'une école primaire à Contrecœur

Jean-Philippe Morin | Les 2 Rives

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a décidé d'adresser plusieurs demandes d'allocation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin de construire de nouvelles écoles sur son territoire, dont une à Contrecœur.

La demande pour Contrecœur consiste en la construction d'une nouvelle école primaire comprenant quatre classes pour l'éducation préscolaire 4 ans temps plein et 5 ans, 12 classes pour l'enseignement primaire, un gymnase, deux locaux de service de garde et tous les locaux de services nécessaires pour une école de cette dimension.

« Grâce à notre connaissance approfondie de nos milieux, nous avons demandé un redécoupage de certains secteurs d'analyse (regroupements de villes et municipalités) au MEES, qui a accepté nos demandes, ce qui a nettement contribué à mettre en relief un manque de locaux important et à démontrer les besoins criants de certains secteurs », explique Hélène Roberge, présidente de la CSP.

« De plus, considérant le nombre important de développements immobiliers sur l'ensemble du territoire et de l'impact de ces derniers sur le nombre d'élèves inscrits dans les différentes écoles, ainsi que le déploiement progressif des classes de maternelle 4 ans temps plein annoncé par le gouvernement, nous croyons que nos demandes permettront de mieux répondre à la hausse de clientèle à venir sur notre territoire », ajoute-t-elle.

Dans le cadre de son déploiement progressif des classes de maternelle 4 ans à temps plein, le MEES a accordé à la CSP une contribution financière afin de procéder à la réalisation d'un second agrandissement à l'école des Cœurs-Vaillants à Contrecœur pour permettre l'ajout de classes d'éducation préscolaire. Ces nouveaux investissements serviront à ajouter trois classes d'éducation préscolaire, un service de garde et des superficies complémentaires au projet d'agrandissement de l'école. L'échéancier du projet sera connu au cours des prochains mois.

L'école des Cœurs-Vaillants de Contrecœur sera agrandie pour une deuxième fois en trois ans.
Photothèque | Les 2 Rives ©

18 NOVEMBRE 2019

La Commission scolaire des Patriotes demande l'ajout d'une école primaire à Contrecœur

Par: Jean-Philippe Morin

L'école des Cœurs-Vaillants de Contrecœur sera agrandie pour une deuxième fois en trois ans. Photothèque : Les 2 Rives

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a décidé d'adresser plusieurs demandes d'allocation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a n de construire de nouvelles écoles sur son territoire, dont une à Contrecœur.

La demande pour Contrecœur consiste en la construction d'une nouvelle école primaire comprenant quatre classes pour l'éducation préscolaire 4 ans temps plein et 5 ans, 12 classes pour l'enseignement primaire, un gymnase, deux locaux de service de garde et tous les

locaux de services nécessaires pour une école de cette dimension.

« Grâce à notre connaissance approfondie de nos milieux, nous avons demandé un redécoupage de certains secteurs d'analyse (regroupements de villes et municipalités) au MEES, qui a accepté nos demandes, ce qui a nettement contribué à mettre en relief un manque de locaux important et à démontrer les besoins criants de certains secteurs », explique Hélène Roberge, présidente de la CSP.

« De plus, considérant le nombre important de développements immobiliers sur l'ensemble du territoire et de l'impact de ces derniers sur le nombre d'élèves inscrits dans les différentes écoles, ainsi que le déploiement progressif des classes de maternelle 4 ans temps plein annoncé par le gouvernement, nous croyons que nos demandes permettront de mieux répondre à la hausse de clientèle à venir sur notre territoire », ajoute-t-elle.

Dans le cadre de son déploiement progressif des classes de maternelle 4 ans à temps plein, le MEES a accordé à la CSP une contribution financière afin de procéder à la réalisation d'un second agrandissement à l'école des Cœurs-Vaillants à Contrecœur pour permettre l'ajout de classes d'éducation préscolaire. Ces nouveaux

investissements serviront à ajouter trois classes d’éducation préscolaire, un service de garde et des superficies complémentaires au projet d’agrandissement de l’école. L’échéancier du projet sera connu au cours des prochains mois.

Le transport scolaire refusé à sa fille

Le 18 novembre 2019 — *Modifié à 15 h 56 min le 18 novembre 2019*

Par Martine Veillette

La fille de Valérie Vincelette n'a pas accès à un autobus scolaire. *(Photo : archives)*

Valérie Vincelette multiplie les démarches depuis septembre pour que sa fille, en 6e année, puisse bénéficier du transport scolaire pour se rendre à son école, qui est à plus de trois kilomètres de sa maison.

Chaque année depuis que sa fille est en 3e année, la Chamblyenne doit faire ses démarches. Cette bataille fait suite à son choix de transférer son enfant d'établissement à partir de sa 2e année, puisque l'école de quartier était en surpopulation.

« J'ai fait ce choix pour désengorger l'école. On me garantissait une place et une stabilité pour mon enfant. Avoir su que c'était aussi compliqué chaque fois, je l'aurais laissée à son école et j'aurais laissé le plaisir de se battre à un autre parent », lance Mme Vincelette.

Lors des autres années, après en avoir fait la demande, sa fille a obtenu le transport scolaire. Cette année, on lui refuse catégoriquement. La mère doit donc assurer le transport de son enfant matin et soir. Parfois, sa fille est contrainte de prendre un taxi. Comme la distance est de plus de trois kilomètres, elle ne veut pas la laisser marcher seule. Un trajet de 40 minutes à pied, selon *Google Maps*.

Mme Vincelette ne voulait pas que son enfant change d'école chaque année. Elle souhaitait une stabilité et croyait qu'en acceptant le transfert lors de sa 2e année, ce serait possible. « En bout de ligne, c'est ma fille qui est pénalisée dans tout ça », conclut la mère.

« En bout de ligne, c'est ma fille qui est pénalisée dans tout ça. » – Valérie Vincelette

Plan de répartition

La problématique vient du fait que la commission scolaire des Patriotes (CSP) a procédé à un plan de répartition au cours du cheminement scolaire de la fillette. Cela a eu pour conséquences que son école d'attribution revenait celle du quartier et que le transfert ne tenait donc plus. La décision de la mère de laisser son enfant dans son école a été considérée comme un « choix-école ». Dans ce cas, la commission scolaire n'assure pas le transport.

Marie-Christine Blais, porte-parole de la CSP, indique que les parents qui font un choix-école ne sont pas éligibles au transport scolaire. Lors d'un transfert en raison de surpopulation, le transport est assuré. « C'est une façon d'accommoder les familles », dit-elle.

Elle poursuit en indiquant que « le plan de répartition a changé la donne, sinon, elle aurait eu droit au transport. Ce plan remet le compteur à zéro ». Mme Blais précise qu'un tel plan est fait occasionnellement parce que ça implique le déplacement de plusieurs élèves. Cette fois-ci, il a été refait en raison de l'ouverture d'une nouvelle école.

Cependant, lorsque c'est possible, qu'un trajet passe près de la résidence et qu'il y a de la place, le transport est offert. La CSP reçoit environ 2000 demandes de ce genre et ne peut en accommoder que la moitié.

Dans ce cas-ci, aucun trajet ne passe à proximité de la résidence de la fillette. « Il faudrait ajouter un arrêt et allonger le trajet de tous les élèves, mentionne Mme Blais. On aurait aimé lui offrir une place, mais ce n'est pas possible. »

L'Express

•

Le Canimex prêt à entamer «son» tournoi

Le 19 novembre 2019 — *Modifié à 14 h 56 min le 19 novembre 2019*
Temps de lecture : 6 min

Par Jonathan Habashi

Le Canimex montre une fiche de quatre victoires, six défaites et deux verdicts nuls cette saison. *(Photo : archives, Ghyslain Bergeron)*

HOCKEY. Le dernier championnat du Canimex remonte à il y a près de quatre ans. S'apprêtant à accueillir le premier tournoi de la saison, l'équipe de hockey midget espoir de la région Drummond/Bois-Francs entend bien mettre fin à cette disette.

En 12 sorties depuis le début du calendrier régulier, le Canimex montre une fiche de quatre victoires, six défaites et deux verdicts nuls. La troupe de l'entraîneur-chef Alex Bourret occupe le 15e rang du classement général parmi les 21 équipes de calibre midget espoir au sein de la Ligue de hockey d'excellence du Québec (LHEQ).

«Notre fiche n'indique pas nécessairement l'allure de notre saison. On a connu des hauts et des bas jusqu'à maintenant. Mais au-delà des points, on progresse beaucoup, a expliqué Alex Bourret. On cherche sans cesse à s'améliorer. On vise le top dix, mais notre but premier, ça reste de développer les jeunes pour les amener vers le midget AAA ou le junior majeur.»

Comptant 28 équipes il y a quelques années, puis 25 jusqu'à la saison dernière, le circuit québécois de hockey midget espoir a été réduit à 21 formations cette saison. Éventuellement, on pourrait retrouver un seul club au sein des 15 structures intégrées de la province.

Alex Bourret. (Photo d'archives, Ghyslain Bergeron)

«Comme il y a moins d'équipes, la ligue est encore plus compétitive. Certaines organisations qui étaient déjà très fortes ont fusionné. Le calibre de jeu est très relevé, mais on réussit à compétitionner à chaque match», a laissé entendre Bourret.

Lors du tournoi de Drummondville, qui s'amorcera dès jeudi, le pilote du Canimex demandera à ses joueurs de se concentrer sur leur jeu défensif et d'éviter le banc des punitions. «Notre jeu défensif nous a coûté quelques

victoires depuis le début de la saison. Je pense à ce match où on a réussi à marquer six buts, mais on en a accordé six. On a dû s'ajuster. Chaque semaine, on joue de mieux en mieux», a souligné Alex Bourret.

«En attaque, on a beaucoup de talent et de vitesse. On a trois bons trios sur lesquels je peux me fier. On connaît du succès quand on joue de façon simple. Quand on joue notre style, c'est-à-dire de façon rapide et physique, on devient dangereux. On doit toutefois rester disciplinés et éviter de se compliquer la vie», a ajouté l'ex-hockeyeur professionnel de 33 ans originaire de Saint-Guillaume.

À quatre reprises cette saison, le Canimex a été privé de son point franc-jeu en raison de son total de minutes de punition. À sa dernière sortie, samedi, à Sherbrooke, l'équipe a signé un gain de 7-3 sur les Harfangs de l'école du Triolet.

Une saveur drummondvilloise

Sur les 18 joueurs formant l'édition actuelle du Canimex, pas moins de 15 sont originaires de la région de Drummondville. Le vétéran de 16 ans Hunter Mastine, de Richmond, domine ses coéquipiers avec 6 buts et 15 points en 12 matchs. Les frères drummondvillois Alexis et Jérémie Minville connaissent également du succès avec une récolte supérieure à un point par matchs.

«Ce sont deux jumeaux, mais ils sont très différents. Jérémie est un joueur plus offensif. Il a du talent et une bonne vision du jeu. Quant à Alexis, c'est un travailleur acharné. On peut l'employer dans toutes les situations. Il n'arrête jamais de travailler», a exprimé Alex Bourret, qui estime que les deux frangins trouveront preneur lors du prochain repêchage de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ).

Devant le filet du Canimex, le vétéran Drew Morin et la recrue Loïc Morin se partagent le travail depuis le début de la saison. «Ils ont connu des hauts et des bas, mais la plupart du temps, ce sont eux qui nous tiennent dans le match», a souligné Bourret.

À la suite du départ de Dany Massé, Alex Bourret est maintenant secondé par le Drummondvillois Alex Plamondon derrière le banc. L'ex-joueur de la Ligue nationale Alexandre Picard est responsable des défenseurs tandis que Pascal Girard est le spécialiste des gardiens.

Un tournoi intense et relevé

Pour une troisième année consécutive, les 21 équipes du volet midget espoir de la LHEQ se donnent rendez-vous à Drummondville cette semaine afin d'y disputer le premier tournoi de la saison. De jeudi à dimanche, pas moins de 380 joueurs âgés de 15 et 16 ans seront en action sur les patinoires de l'Olympia

Yvan-Cournoyer. Chaque année, l'événement attire de nombreux recruteurs de la LHJMQ.

Xavier Lemieux. (Photo d'archives, Ghyslain Bergeron)

«L'an prochain, la majorité des joueurs présents au tournoi joueront dans la ligue midget AAA du Québec. Certains perceront même l'alignement d'une équipe junior majeur. Le niveau de jeu est très relevé et il en vaut le déplacement», a affirmé le directeur des opérations de la LHEQ, Jacques Corriveau.

Ces deux dernières années, c'est le Noir et Or de l'école de Mortagne qui a remporté les grands honneurs de la compétition drummondvilloise. À la suite de la fusion avec le Vert et Noir de l'école Fadette, cette organisation s'appelle désormais les Gaulois du Richelieu.

Le Canimex entamera «son» tournoi jeudi, à 11 h 15, sur la patinoire olympique, contre les Tigers du Lac Saint-Louis. L'an dernier, la troupe d'Alex Bourret s'était avouée vaincue dans le match pour la médaille de bronze. «Ce sera une semaine chargée, mais les gars semblent souvent retrouver un deuxième souffle en arrivant au tournoi. Le fait de jouer devant leurs familles et leurs amis leur donne un élan d'énergie supplémentaire. Dans un tournoi, tout peut arriver», a indiqué Alex Bourret.

Le deuxième tournoi midget espoir aura lieu à Boisbriand, du 23 au 26 janvier. Les équipes prendront également part au tournoi de la coupe Dodge, à Saguenay, à l'issue de la saison régulière. «On vise de gagner un tournoi sur trois cette saison. Ce serait une première pour moi», a conclu Alex Bourret, qui en est à sa quatrième saison derrière le banc du Canimex, une troisième comme entraîneur-chef.

Marché de Noël de la Fondation de l'école De Mortagne

La deuxième édition du Marché de Noël au profit de la Fondation de l'école secondaire De Mortagne se tiendra le samedi 30 novembre, de 10 h à 16 h 30, à la cafétéria de l'établissement situé au 955, boul. De Montarville à Boucherville. Les participants pourront visiter plusieurs kiosques et commencer leurs achats du temps des Fêtes. De plus, ils pourront faire emballer leurs cadeaux puisqu'il y aura un kiosque d'emballage écoresponsable sur place.

Un rendez-vous incontournable où plus de 50 exposants offriront une grande variété de produits. **Entrée gratuite.**

Information : 450 655-7311, poste 11702
marchedenoel@csp.qc.ca
Facebook : Marché de Noël FEDM

Commission scolaire des Patriotes

VISIONNER SUR VOTRE NAVIGATEUR

Info-Patriotes du 20 novembre 2019 csp.ca

Devant l'engouement suscité par la participation de l'Équipe CSP au 1 000 KM du Grand défi Pierre Lavoie (GDPL) l'an dernier, plusieurs employés ont manifesté leur intérêt à s'impliquer cette année afin de représenter la CSP lors de ce grand défi de taille.

Vous avez peut-être vu circuler dans les derniers jours le nom des membres de notre nouvelle équipe qui est plus qu'enthousiaste et motivée à relever le défi. Voici donc les ambassadeurs de la CSP qui porteront fièrement nos couleurs du 18 au 21 juin prochain au 1 000 KM du GDPL!

- Maude GAUTHIER
  Directrice adjointe d'établissement à l'école J.-P.-Labarre

- Marie-Claude MESSIER
  Directrice adjointe d'établissement à l'école secondaire du Grand-Coteau
- Yannick ROY
  Conseiller en communication au Centre d'éducation des adultes des Patriotes et au Centre de formation professionnelle des Patriotes
- Patrice FILIATREAULT
  Directeur adjoint d'établissement à l'école J.-P.-Labarre
- Julie DRAPEAU
  Enseignante à l'école De Salaberry

En plus de se préparer physiquement en vue du défi, l'équipe s'engage, encore une fois cette année, à faire la promotion des saines habitudes de vie auprès des élèves dans nos écoles et également auprès de leurs collègues et de leur entourage. Son objectif est d'amasser **25 000 $** pour pouvoir remettre un montant à l'école parrainée qui permettra de financer des projets reliés aux saines habitudes de vie.

L'équipe aura le plaisir de vous convier, dans les prochains mois, à des activités en lien avec l'activité physique afin de permettre à tous de s'unir à elle dans cette aventure et de contribuer au rayonnement d'un mode de vie plus actif auprès de nos élèves.

Dans un premier temps, l'équipe est fière de déployer sa première campagne de financement avec une livraison de sapins de Noël à domicile. Toutes les informations se trouvent sur le site de la CSP au csp.ca/employes/gdpl/ et sur la page Facebook de l'équipe.

LUC LAPOINTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CSP

TOUS PATRIOTES
POUR L'ÉQUIPE CSP
AU GDPL 2020!

Projet de loi 40

Les commissions scolaires de la Montégérie le dénoncent encore

Dans un mémoire d'une vingtaine de pages, les commissions scolaires de la Montérégie demandent au gouvernement Legault de surseoir à son projet de loi et de le retirer pour mettre en place une vaste consultation de la population québécoise sur l'avenir du réseau public d'éducation au Québec.

Le 12 novembre, le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie a présenté son mémoire à la Commission parlementaire sur la Culture et l'éducation qui étudie le projet de loi 40 : *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*.

(Photo : archives)

Pour la présidente du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie, Andrée Bouchard, outre le recul des femmes en politique, le projet de loi 40 rate les cibles. « Si les objectifs du projet de loi 40 étaient d'augmenter la participation citoyenne à l'éducation, d'alléger la bureaucratie, de rapprocher les décisions de ceux qui connaissent les élèves par leur nom et d'améliorer la réussite des élèves québécois, aucun des objectifs ne sera atteint par les modifications proposées à la Loi sur l'instruction publique », dit celle qui est aussi présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

« Si le projet de loi 40 est adopté, c'est le ministre qui sera la seule personne imputable d'un budget de plus de 11 milliards de dollars au lieu de 700 commissaires élus qui, bien qu'imparfaits, sont partout sur le territoire québécois! », renchérit Francine St-Denis, vice-présidente du Regroupement.

Projet de loi 40

Le projet de loi a été déposé le 1er octobre. « Il vise à remplacer les commissions scolaires par des centres de services scolaires, constituant une structure de gouvernance scolaire moderne qui valorise davantage l'implication des parents, des enseignants, du personnel scolaire et de la communauté. » Ceci abolit les élections scolaires.

« Aucun des objectifs ne sera atteint par les modifications proposées à la Loi sur l'instruction publique. » - Andrée Bouchard

Le centre de services aura des responsabilités administratives en soutien aux écoles et aux centres. Un conseil d'administration sera formé de parents, de représentants de la communauté et de personnel scolaire. Son mandat sera d'assurer un contrôle rigoureux des dépenses et des investissements scolaires. **(MV)**

Question aux lecteurs

Que pensez-vous du projet de loi 40?

redaction@journaldechambly.com

Le transport scolaire refusé à sa fille

Valérie Vincelette multiplie les démarches depuis septembre pour que sa fille, en 6e année, puisse bénéficier du transport scolaire pour se rendre à son école, qui est à plus de trois kilomètres de sa maison.

Un texte de **Martine Veillette**

La fille de Valérie Vincelette n'a pas accès à un autobus scolaire. (Photo : archives)

Chaque année depuis que sa fille est en 3e année, la Chamblyenne doit faire ses démarches. Cette bataille fait suite à son choix de transférer son enfant d'établissement à partir de sa 2e année, puisque l'école de quartier était en surpopulation.

« J'ai fait ce choix pour désengorger l'école. On me garantissait une place et une stabilité pour mon enfant. Avoir su que c'était aussi compliqué chaque fois, je l'aurais laissée à son école et j'aurais laissé le plaisir de se battre à un autre parent », lance Mme Vincelette.

Lors des autres années, après en avoir fait la demande, sa fille a obtenu le transport scolaire. Cette année, on le lui refuse catégoriquement. La mère doit donc assurer le transport de son enfant matin et soir. Parfois, sa fille est contrainte de prendre un taxi. Comme la distance est de plus de trois kilomètres, elle ne veut pas la laisser marcher seule. Un trajet de 40 minutes à pied, selon *Google Maps*.

Mme Vincelette ne voulait pas que son enfant change d'école chaque année. Elle souhaitait une stabilité et croyait qu'en acceptant le transfert lors de sa 2e année, ce serait possible. « En bout de ligne, c'est ma fille qui est pénalisée dans tout ça », conclut la mère.

Plan de répartition

La problématique vient du fait que la commission scolaire des Patriotes (CSP) a procédé à un plan de répartition au cours du cheminement scolaire de la fillette. Cela a eu pour conséquences que son école d'attribution revenait celle du quartier et que le transfert ne tenait donc plus. La décision de la mère de laisser son enfant dans son école a été considérée comme un « choix-école ». Dans ce cas, la commission scolaire n'assure pas le transport.

Marie-Christine Blais, porte-parole de la CSP, indique que les parents qui font un choix-école ne sont pas éligibles au transport scolaire. Lors d'un transfert en raison de surpopulation, le transport est assuré. « C'est une façon d'accommoder les familles », dit-elle.

« En bout de ligne, c'est ma fille qui est pénalisée dans tout ça. »
- Valérie Vincelette

Elle poursuit en indiquant que « le plan de répartition a changé la donne, sinon, elle aurait eu droit au transport. Ce plan remet le compteur à zéro ». Mme Blais précise qu'un tel plan est fait occasionnellement parce que ça implique le déplacement de plusieurs élèves. Cette fois-ci, il a été refait en raison de l'ouverture d'une nouvelle école.

Cependant, lorsque c'est possible, qu'un trajet passe près de la résidence et qu'il y a de la place, le transport est offert. La CSP reçoit environ 2000 demandes de ce genre et réussit à en accommoder que la moitié.

Dans ce cas-ci, aucun trajet ne passe à proximité de la résidence de la fillette. « Il faudrait ajouter un arrêt et allonger le trajet de tous les élèves, mentionne Mme Blais. On aurait aimé lui offrir une place, mais ce n'est pas possible. »

ACTUALITÉ

Une première tempête remarquée

Le 12 novembre, la première bordée de neige importante de la saison hivernale n'a épargné personne. Celle-ci confronte inévitablement les automobilistes à la pose de pneus d'hiver. Certains, plus prudents, procèdent bien avant la date limite qui est passée, en 2019, du 15 au 1er décembre. Les plus téméraires attendent toutefois à la dernière minute et s'exposent à divers risques.

Un texte de **Jean-Christophe Noël**

La Ville de Chambly a procédé à sa première opération de déneigement de la saison. (Photo : archives)

Comme chaque hiver, le Garage G. Lajoie de Richelieu vit actuellement sa période de l'année la plus achalandée. Au bas mot, ce sont une quarantaine de véhicules qui défilent quotidiennement au garage dans le but de se chausser adéquatement et ainsi de maximiser la sécurité lors de déplacements routiers.

200$

C'est le constat d'infraction possible pour ceux qui installent leurs pneus d'hiver après le 1er décembre.

« Quelqu'un qui appelle pour prendre rendez-vous aujourd'hui n'a pas de place avant la fin du mois de novembre. On finit plus tard le soir, on met les bouchées doubles, mais nous n'embauchons pas de personnel supplémentaire pendant ce segment », précise Linda Mallette, copropriétaire du garage.

Sorties de route

Les 11 et 12 novembre, la Sûreté du Québec (SQ) Montérégie et la Régie intermunicipale de police Richelieu/Saint-Laurent ont comptabilisé une dizaine de sorties de route.

« Ce n'est rien de majeur. Plusieurs véhicules qui s'enlisent dans l'accotement sans nécessairement qu'il s'agisse d'accidents. Il n'y pas de blessés rapportés », s'accordent pour dire les deux instances.

« Au-delà de la pose des pneus, ce sont toutes nos habitudes de conduite qui sont à revisiter lorsque la neige arrive. Nous faisons de la prévention en ce sens et il est important de conserver une distance raisonnable », met de l'avant Ingrid Asselin, porte-parole de la SQ.

Selon l'article 440.1 du Code de la route, les automobilistes n'ayant pas procédé à la transition de pneus à la date imposée par la loi risquent un constat d'infraction de 200 $ mis à part les frais, sans cependant accumuler de points d'inaptitude.

Déneigement à Chambly

À la Ville, les cols bleus redoublent d'ardeur et les équipes de déneigement se déploient. « Nos équipes sont sur le terrain présentement. Je peux vous dire que nos effectifs étaient prêts puisque nous avons déclenché, le 12 novembre, une opération de déneigement de nuit en avertissant les citoyens d'avance », assure Micheline Le Royer, du Service des communications de la Municipalité.

Écoles et réseau de transport

Les conditions climatiques n'ont pas affecté la routine des écoliers du territoire. À la commission scolaire des Patriotes, une seule école a été fermée en raison d'une panne de courant alors qu'à la commission scolaire des Hautes-Rivières, toutes les écoles étaient ouvertes.

Question aux lecteurs

Avez-vous fait installer vos pneus d'hiver?

redaction@journaldechambly.com

Une belle journée de cross-country à l'École d'éducation internationale

21 novembre 2019

3

École d'éducation internationale

Près de 1 200 élèves de la 1re à la 5e secondaire de l'École d'éducation internationale à McMasterville ont pris part au cross-country annuel, le 16 octobre dernier. Cet événement qui a lieu depuis déjà une vingtaine d'années est toujours fort apprécié du personnel et des élèves.

Selon leur âge, les élèves ont parcouru des distances de 2, 3, 4 ou 5 km. Malgré une température venteuse, un terrain un peu boueux dans le boisé et des passages étroits, ils ont donné leur maximum pour réaliser le meilleur temps.

Les élèves se sont préparé pendant plusieurs semaines dans leurs cours d'éducation physique pour cet événement qui représentait la conclusion de leurs efforts. Selon les enseignants en éducation physique et les organisateurs, le cross-country contribue à développer chez le jeune un sentiment d'appartenance à son école, à vivre une saine compétition et à développer de saines habitudes de vie.

La collaboration de plusieurs élèves bénévoles, d'enseignants et de membres du personnel de soutien ont assuré le bon fonctionnement et la réussite de cette journée.

Un grand merci à tous!

© Commission scolaire des Patriotes 2019

Un tout nouveau gymnase Lü à l'école de l'Amitié

21 novembre 2019

3

de l'Amitié

Cette année, l'école de l'Amitié à Saint-Jean-Baptiste innove en offrant à ses élèves un gymnase interactif Lü. Il s'agit de la première école de la CSP et de l'une des cinq premières au Québec à se doter de ce tout nouveau système. Madame Johanne Le Blanc, directrice de l'école, a présenté le gymnase Lü à des dizaines de parents et d'enfants aux yeux ébahis lors des premières semaines d'école.

Cet outil technologique permet aux élèves de s'activer tout en travaillant des notions de mathématiques, de français et même d'anglais. À cette époque où les enfants doivent apprendre à intégrer de façon adéquate le numérique qui les entoure tout en conservant de saines habitudes de vie,

ce projecteur offre une alternative tout à fait appropriée aux apprentissages traditionnels.

Dans les cours d'éducation physique, le projecteur peut aider à diversifier les activités grâce à ses applications de yoga ou d'entraînements divers. Dans les cours réguliers, les enfants peuvent pratiquer diverses notions (mathématique, anglais, français, sciences, culture générale). Au service de garde, les enfants sont motivés à bouger grâce aux jeux amusants proposés. Les enfants développent à la fois des habiletés physiques et cognitives et ils en sont ravis.

Chapeau à l'équipe et à la direction de l'école de l'Amitié pour ce saut vers l'avenir en éducation, où les technologies et l'activité physique trouvent chacune leur place!

© Commission scolaire des Patriotes 2019

Marché de Noël à l'école secondaire De Mortagne

21 novembre 2019

2

De Mortagne

Le samedi 30 novembre prochain, la Fondation de l'école secondaire De Mortagne à Boucherville tiendra sa deuxième édition du Marché de Noël.

Plus de 50 exposants seront sur place ainsi qu'un service d'emballage écoresponsable. Venez faire emballer vos cadeaux de Noël!

955, boulevard De Montarville, Boucherville

Pour information, communiquez par téléphone au 450 655-7311 poste 11702, par courriel à l'adresse marchedenoel@csp.qc.ca ou visitez la page Facebook Marché de Noël.

Ne manquez pas cette belle occasion!

© Commission scolaire des Patriotes 2019

Grand Prix des Julievillois pour deux enseignantes de l'école Arc-en-ciel

21 novembre 2019

2

Arc-en-ciel

Deux enseignantes de 1re année de l'école Arc-en-ciel à Sainte-Julie ont reçu le Grand Prix des Julievillois le 24 octobre dernier. Seulement trois prix sont remis à tous les deux ans.

Les enseignantes Julie Aubé et Geneviève Landry ont reçu ce prix dans la catégorie « Découverte » pour leur projet de classe plein-air. Chaque mercredi après-midi, elles se rendent au Mont-Saint-Bruno, beau temps, mauvais temps, pour faire de l'enseignement à l'extérieur.

Une très belle reconnaissance pour ces deux enseignantes. Félicitations!

Crédit photo

Ville de Sainte-Julie

© Commission scolaire des Patriotes 2019

Le début d'une tradition à l'école Arc-en-ciel

21 novembre 2019

3

Arc-en-ciel

Le 29 octobre dernier se déroulait la toute première édition du Course-o-thon de l'école Arc-en-ciel à Sainte-Julie. Sous un ciel splendide, les 348 élèves de l'école ont été invités à prendre part au départ de cette course d'une durée d'une heure. Petits et grands, parents et membres du personnel ont circulé parfois à la marche, mais bien souvent à la course sur le parcours délimitant le terrain de l'école. Certains élèves ont parcouru près de 10 km!

C'est le début d'une nouvelle tradition pour cette activité rassembleuse qui est en lien direct avec le nouveau projet éducatif de l'école. Les élèves étaient invités, s'ils le désiraient, à faire commanditer leur course

dans le but de faciliter l’achat de divers articles utilisés lors des récréations prolongées.

Un merci particulier à messieurs Bolduc et Fournier, enseignants d’éducation physique, pour cette organisation.

© Commission scolaire des Patriotes 2019

Visite des Décrypteurs à l'École d'éducation internationale

21 novembre 2019

2

École d'éducation internationale

Le 30 octobre dernier, les élèves du cours optionnel *Questions internationales* de l'École d'éducation internationale à McMasterville ont reçu la visite de l'équipe des *Décrypteurs*, une nouvelle émission diffusée sur la chaîne RDI qui a pour mission de lutter contre la désinformation. Le journaliste Alexis De Lancer et son équipe sont venus observer comment les élèves analysent les mécanismes qui contribuent à la propagation des fausses nouvelles.

Les élèves et leur enseignant, Nicolas Ouellet, ont répondu aux questions du journaliste et, chose rare, ont vécu un enregistrement télévisuel en classe avec une équipe technique chevronnée. Ce fut une expérience

enrichissante qui aura une suite puisque M. De Lancer viendra donner une conférence aux élèves sur le métier de journaliste en janvier prochain.

L'émission a été diffusée le samedi 9 novembre dernier sur les ondes de RDI. Il est possible de l'écouter en rattrapage sur le site Tou.tv.

Merci à toute l'équipe des *Décrypteurs* pour l'intérêt porté à l'engagement et au développement de compétences citoyennes à l'ère du numérique.

Merci aux élèves pour leur généreuse participation!

© Commission scolaire des Patriotes 2019

21 NOVEMBRE 2019

La Fondation du Cégep de Sorel-Tracy remet 13 bourses à des étudiants

Par: Jean-Philippe Morin

Le conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy remettait, le 13 novembre dernier, 13 bourses d'excellence à l'admission à autant de récipiendaires inscrits à un programme d'études collégiales (D.E.C.) au Cégep de Sorel-Tracy.

Il s'agit d'étudiantes ou d'étudiants nouvellement admis à l'automne 2019, et qui se sont distingués en obtenant les 13 meilleures moyennes générales au niveau secondaire.

Les récipiendaires d'une bourse d'une valeur de 500 $ sont Ludovique Bender, Anabelle Massicotte, Léanne Lemieux, Justine Labrie et Dylan Rheault (École secondaire Fernand-Lefebvre), Anne-Sophie Hébert et Sarah-Maude Langevin (Collège Saint-Paul), Sabine Paquet (École secondaire le Carrefour), Mégan Chicoine (Collège Saint-Bernard), Gabrielle Brisebois (École secondaire De Mortagne), Britany Duclos (Collège Saint-

Maurice), Jeanne Leconte (École secondaire Polybel) et Marc-Alain Paradis (Polyvalente de Gaspé, École C.-E.-Pouliot).

La directrice de la Fondation, Myriam Arpin, affirme que c'est de cette façon que la Fondation souhaite la bienvenue aux étudiants qui se sont surpassés à l'école secondaire et qui ont choisi de poursuivre leur parcours scolaire au Cégep de Sorel-Tracy. Elle ajoute que ces bourses sont aussi un bon moyen de valoriser l'excellence académique en plus de motiver les jeunes à se dépasser davantage pendant leurs années d'études au Collège. Au total, une valeur de 6500 $ a été remise en bourses d'excellence lors de cette cérémonie grâce à la grande générosité des donateurs de la Fondation, provenant, en majorité, des entreprises de la région.

Pour voir les photos de la remise de bourses : www.facebook.com/fondationst.

Facebook Twitter Pinterest Plus d'options... 21

Jean-Philippe Morin
jpmorin@les2rives.com

SOREL+TRACY & CIE

21 novembre 2019 SOREL-TRACY & CIE

LES BOURSES DE LA FONDATION DU CÉGEP DE SOREL-TRACY

CATÉGORIE : ACTUALITÉS

Pour reconnaitre l’excellence et la persévérance des nouveaux étudiants.

Le conseil d’administration de la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy remettait, le 13 novembre dernier, **13 bourses d’excellence à** l’admission à autant de récipiendaires inscrits à un programme d’études collégiales (D.E.C.) au Cégep de Sorel-Tracy. Il s’agit d’étudiantes ou d’étudiants nouvellement admis à l’automne 2019, et qui se sont distingués en obtenant les treize meilleures moyennes générales au niveau secondaire.

Mesdames Ludovique Bender, Anabelle Massicotte, Léanne Lemieux, Justine Labrie, monsieur Dylan Rheault, tous diplômés de l’École secondaire Fernand-Lefebvre ainsi que mesdames Anne-Sophie Hébert, Sarah-Maude Langevin, diplômées du Collège Saint-Paul,

Sabine Paquet, diplômée de l'École secondaire le Carrefour, Mégan Chicoine, diplômée du Collège Saint-Bernard, Gabrielle Brisebois, diplômée de l'École secondaire De Mortagne, Britany Duclos, diplômée du Collège Saint-Maurice, Jeanne Leconte, diplômée de l'École secondaire Polybel, de monsieur Marc-Alain Paradis, diplômé de la Polyvalente de Gaspé, École C.-E.-Pouliot, se sont vus remettre chacun une bourse d'une valeur de 500 $ par la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy.

La directrice de la Fondation, Madame Myriam Arpin, affirme que c'est de cette façon que la Fondation souhaite la bienvenue aux étudiants qui se sont surpassés à l'école secondaire et qui ont choisi de poursuivre leur parcours scolaire au Cégep de Sorel-Tracy. Elle ajoute que ces bourses sont aussi un bon moyen de valoriser l'excellence académique en plus de motiver les jeunes à se dépasser davantage pendant leurs années d'études au Collège. Au total, une valeur de 6 500 $ a été remise en bourses d'excellence lors de cette cérémonie grâce à la grande générosité des donateurs de la Fondation, provenant, en majorité, des entreprises de la région.

Pour voir les photos de la remise de bourses, visitez notre page Facebook au www.facebook.com/fondationst.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS À NOS ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS!